

# **Perspectives mondiales du financement du développement durable 2025**

Vers une architecture plus résiliente et inclusive





# Perspectives mondiales du financement du développement durable 2025

VERS UNE ARCHITECTURE PLUS RÉSILIENTE  
ET INCLUSIVE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

#### Note de la République de Türkiye

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

#### Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

#### Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2025), *Perspectives mondiales du financement du développement durable 2025 : Vers une architecture plus résiliente et inclusive*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1af1c624-fr>.

ISBN 978-92-64-44625-0 (imprimé)

ISBN 978-92-64-33380-2 (PDF)

ISBN 978-92-64-76937-3 (HTML)

**Crédits photo** : Certains éléments de la conception de la couverture sont adaptés de © Freepik.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : <https://www.oecd.org/fr/publications/support/corrigenda.html>.

© OCDE 2025



#### Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

**Attribution** – Vous devez citer l'œuvre.

**Traductions** – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : *En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.*

**Adaptations** – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : *Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.*

**Contenu provenant de tiers** – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.

# Avant-propos

## Comprendre les tendances mondiales qui influent sur le programme d'action à l'appui du financement du développement

Rapport phare biennal, les *Perspectives mondiales du financement du développement durable* offrent une analyse complète des grandes tendances qui influent sur le système financier mondial et le financement des Objectifs de développement durable (ODD). Cette édition s'intéresse aux crises interdépendantes qui entravent les avancées dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19, la crise climatique, le creusement des inégalités, la fragilité et le déficit de financements grandissant dans les pays en développement. En apportant des éclairages pluridisciplinaires, il montre l'interdépendance des systèmes économiques et sociaux, et l'urgence qu'il y a à déployer une action collective en faveur d'une croissance mondiale plus juste et inclusive.

Ces *Perspectives* constituent une ressource cruciale pour les fournisseurs de coopération pour le développement, car elles mettent en évidence l'importance de nouveaux défis systémiques, encouragent la cohérence des politiques au service du développement durable et démythifient la complexité du tissu d'acteurs de la coopération pour le développement et des modalités de financement. Grâce à leurs recommandations fondées sur des éléments factuels, elles aident l'OCDE et ses Membres, en tant que gardiens des normes et règles relatives au financement du développement durable, à définir les interventions internationales à déployer face aux défis en matière de développement.

## D'Addis-Abeba à Séville : état des lieux des progrès et des échecs.

Dix ans après l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, cette édition dresse un état des lieux des progrès et des échecs, analysant les défis émergents dans le domaine du financement du développement durable. Son analyse exhaustive des engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba permet à la communauté internationale d'évaluer si le cadre demeure adapté face à l'évolution des dynamiques mondiales, et si des ajustements sont nécessaires afin qu'il corresponde mieux au Programme à l'horizon 2030 et à l'Accord de Paris. En examinant les sept domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba, elle fournit des éclairages cruciaux sur les obstacles systémiques, mettant en lumière des solutions innovantes et des pistes concrètes pour renforcer l'architecture mondiale du financement, et faire en sorte qu'elle reste adaptée à ses objectifs après 2025.

Les annexes statistiques, à la fin de chaque chapitre à partir du Chapitre 2, font le point sur le Programme d'action d'Addis-Abeba, paragraphe par paragraphe, présentant des données clés qui permettent d'opérer un suivi au regard des cibles et indicateurs pertinents relatifs aux ODD. Ces données sont essentiellement tirées du rapport des Nations Unies intitulé *Sustainable Development Goals Extended Report 2024* et de ses annexes statistiques. Les sommes données dans les annexes sont exprimées en USD à prix constants.

## Contribution formelle à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

Le groupe de réflexion interdirections, conduit par la Direction de la coopération pour le développement (DCD), a préparé des fiches d'information et des annexes statistiques en vue d'opérer un suivi des progrès réalisés au niveau des sept domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba, accompagnées d'une analyse critique et de données clés. Transmises à l'Organisation des Nations Unies et à ses États membres afin de fournir des éléments en vue de l'élaboration du document préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (intitulé *Elements paper*), elles se conforment aux processus internationaux et consistent, dans leur forme finale, les chapitres (2 à 8) de ce rapport. Dans un souci d'inclusivité, les versions préliminaires ont été rendues publiques pour commentaires, ce qui témoigne de l'engagement de l'OCDE à consulter largement les parties prenantes et à collaborer avec elles. Grâce à ces fiches d'information et annexes statistiques, les *Perspectives* renforcent la reddition de comptes et la transparence, en donnant aux pays les outils pour mesurer les progrès et améliorer l'efficacité de leurs stratégies de financement.

## Intervention de l'OCDE face aux défis soulevés lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

Dans un contexte de défis considérables, avec en particulier le creusement des déficits de financement et l'exacerbation des tensions géopolitiques, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement doit concilier ambitions et faisabilité dans le traitement des priorités en matière de développement durable. La gouvernance inclusive et la cohérence des politiques publiques sont essentielles pour surmonter ces obstacles, étant donné que les disparités dans les structures de prise de décision et l'allocation de ressources nuisent à la coopération et à la confiance à l'échelle mondiale. Face à cette situation, les *Perspectives mondiales du financement du développement durable* de l'OCDE apportent un soutien pratique aux négociateurs de la Conférence, grâce à des éclairages fondés sur des éléments factuels et des recommandations visant à aligner les priorités, à favoriser l'équité et à intégrer les perspectives des diverses parties prenantes. En faisant ressortir l'importance de processus décisionnels inclusifs qui permettent de mieux donner à entendre les avis des pays en développement, et en mettant à profit son expertise en ce qui concerne la cohérence des politiques publiques, l'OCDE entend concourir à modéliser un cadre de financement résilient, axé sur des actions concrètes et capable de répondre au programme d'action post-2025 à l'appui du développement durable.

# Remerciements

L'édition 2025 du rapport *Perspectives mondiales du financement du développement durable* a été préparée sous la direction globale de Pilar Garrido, Directrice de la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE. Olivier Cattaneo, Chef de l'Unité d'analyse des politiques et des stratégies au sein de la DCD, et Rachel Morris, Analyste des politiques, ont conduit la rédaction de ce rapport. Les auteurs principaux sont Clémence Decisy, Jieun Kim et Rachel Morris (Chapitre 1), un soutien précieux pour les recherches ayant été apporté par Apolline Greiveldinger et un appui additionnel par Gabriele Cristofaro. Les sept chapitres suivants et leur annexe statistique ont été rédigés par Olivier Cattaneo, Clémence Decisy, Jieun Kim et Rachel Morris.

Le groupe de réflexion interdirections de l'OCDE sur le financement du développement, conformément aux instructions de la Secrétaire générale adjointe Mary Beth Goodman, a organisé des réunions techniques et de haut niveau pour préparer des orientations stratégiques sur les contributions à apporter à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, sous la direction de Pilar Garrido, avec le concours de Carmine Di Noia, Directeur de la Direction des affaires financières et des entreprises (DAF), Ragnheiður Elín Árnadóttir, Directrice du Centre de développement (DEV), Manal Corwin, Directrice du Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA), Alvaro Pereira, Chef économiste du Département des affaires économiques (ECO), Jo Tyndall, Directrice de la Direction de l'environnement (ENV), Elsa Pilichowski, Directrice de la Direction de la gouvernance publique (GOV), Andreas Schaal, Directeur de la Direction des relations mondiales et de la coopération (GRC), Jerry Sheehan, Directeur de la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), Dominic O'Shea, Directeur de l'Unité de gestion des ressources et des partenariats (CSAO), Marion Jansen, Directrice de la Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) et Romina Boarini, Directrice du Centre pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances (WISE). Des commentaires et analyses importants ont été fournis par les membres du groupe de réflexion interdirections de l'OCDE sur le financement du développement, notamment Yasmin Ahmad, Fares Al Hussami, Brilé Anderson, Catherine Anderson, Géraldine Ang, Silvia Appelt, José Antonio Ardavin, Wiebke Bartz-Zuccala, Aussama Bejraoui, Eric Bense, Marisa Berbegal Ibanez, Elena Bernaldo de Quiros, Francesca Bertolino, Thomas Bohler, Alexander Bohmer, Emily Bosch, Joao Paulo Braga, Monica Brezzi, Juan Casado Asensio, Raffaella Centurelli, Mario Cervantes, Cibele Cesca, Tea Cimini, Carlos Conde, Wouter Coussement, Rita Da Costa, Pietrangelo De Biase, Caio De Oliveira, Marc De Tollenaere, Antoine Dechezlepretre, Harsh Desai, Elise Desplanques, Ben Dickinson, John Drummond, Kerri Elgar, Marta Encinas-Martin, Abdoulaye Fabregas, Margherita Fadda, Chiara Falduto, Sam Foxall, Camilo Gamba Gamba, Valérie Gaveau, Carolina Guerra, Anibal Guerrero Aguilar, Alejandro Guerrero-Ruiz, Laura Gutierrez, Michelle Harding, Jenny Hedman, James Hermanson, Paul Horrocks, Tomas Hos, Renwick Irvine, Raphael Jachnik, Georgina Kelly, Megan Grace Kennedy-Chouane, Anthony Kiernan, Anita King, Fatos Koc, Émilie Kothe, Benjamin Kumpf, Hirofumi Kyunai, Martina Lejtregger, Iris Mantovani, Virginie Marchal, Vasiliki Mavroeidi, Laura Mc Donald, Ida McDonnell, Louise Menard, Sebastian Nieto Parra, Jose René Orozco, Julian Paisey, Cécilia Piemonte, Jan Rielaender, Cécile Sangare, Nejla Saula, Rachel Sberro-Kessler, Kerstin Schopohl, Rolf Schwarz, Jens Sedemund, Vincent Siegerink, Ernesto Soria Morales, Tomasz Kozluk, Joseph Stead, Hector Tajonar de Lara, Ozlem Taskin, Tatyana Teplova, Harry Tonino et Jacqueline Wood.

En outre, Joëlle Bassoul, Catherine Bremer, Karena Garnier, Masato Hayashikawa, Ola Kasneci, Henri-Bernard Solignac-Lecomte, Yumiko Sugaya et Lucia Zarama ont apporté leur concours au processus de production. Susan Sachs a assuré la révision éditoriale.

Les pays Membres ont apporté des contributions et commentaires fort utiles, notamment la United States Agency for International Development (USAID), la Délégation permanente de l'Italie auprès des organisations internationales à Paris, la Délégation de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OCDE et la mission permanente de l'Autriche auprès de l'OCDE.



# Éditorial

La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Séville du 30 juin au 3 juillet 2025, constitue une rare occasion de rénover le cadre de financement mondial aux fins de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) et de remédier au déficit croissant de financement des ODD.

Le total des financements à l'appui du développement durable a augmenté, passant de 4 310 milliards USD en 2015 à 5 240 milliards USD en 2022, soit une hausse de 22 %. Cependant, les besoins de financement annuels pour atteindre les ODD d'ici à 2030 ont bondi de 36 % sur la même période, passant de 6 810 milliards USD en 2015 à 9 240 milliards USD en 2022, sous l'effet des défis climatiques, de la pandémie de COVID-19, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Si le déficit de financement des ODD continue de croître au même rythme qu'entre 2015 et 2023, il devrait ressortir à 6 400 milliards USD en 2030.

Le déficit actuel de financement des ODD, qui s'élève à 4 000 milliards USD, a des conséquences considérables, en particulier pour les pays à faible revenu (PFR). Alors qu'au début des années 2000, les PFR ont vu l'écart entre leur PIB par habitant et celui des nations à revenu élevé se réduire au rythme de 0,5 % par an, cette tendance s'est inversée depuis 2015 : l'écart s'est, depuis lors, creusé de 1,1 % par an. De surcroît, la charge grandissante de la dette pèse désormais sur des investissements critiques dans la santé, l'éducation et la résilience face au changement climatique. En 2024, 24 pays étaient confrontés à un risque élevé de surendettement, contre 16 en 2015.

La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement est l'occasion de définir une stratégie concrète pour remédier au déficit de financements. L'innovation dans le domaine des outils pour le financement et pour l'action publique est essentielle. Il s'agit notamment de réformer les politiques publiques et les incitations dans les pays de l'OCDE de façon à mieux aligner les financements sur les ODD, à améliorer le climat d'investissement dans les pays en développement et à réformer les banques multilatérales de développement, ce qui est en cours.

Le renforcement de la mobilisation de ressources intérieures est une pierre angulaire du financement du développement durable. À 11 % en 2022, le ratio impôts/PIB dans les PFR reste en dessous du seuil de 15 % nécessaire à la prestation des services publics essentiels. Il faut poursuivre les efforts visant à accroître les recettes fiscales, à améliorer la transparence, à rehausser le degré de conformité et à renforcer les capacités d'imposition, ce que l'OCDE continuera de faire à travers notre initiative menée conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Inspecteurs des impôts sans frontières ».

L'aide publique au développement (APD) reste une source essentielle de financements à l'appui du développement durable. En 2023, l'APD a atteint un niveau sans précédent de 223 milliards USD à prix courants, soit 194 milliards USD aux prix constants de 2015, en hausse de 48 % par rapport aux 131 milliards USD fournis en 2015 par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Il est nécessaire d'apporter un soutien supplémentaire pour améliorer les capacités fondamentales et consolider les institutions dans les pays en développement, à travers l'aide-pays programmable, le soutien

budgétaire, l'assistance technique et le renforcement des capacités. La qualité des financements est tout aussi importante : les ressources doivent respecter les principes de l'efficacité du développement, défendus par le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, co-hébergé par l'OCDE et le PNUD, si l'on veut être sûrs qu'elles produisent des résultats significatifs.

Les envois de fonds ont augmenté continûment depuis 2015, atteignant 476 milliards USD en 2023, mais le coût des transferts reste élevé, à 6.4 %, soit plus du double du niveau fixé dans les ODD (3 %), ce qui fait perdre aux ménages des pays en développement 16 milliards USD chaque année. Un meilleur accès aux services bancaires, une concurrence accrue sur les marchés et un accès plus large aux nouvelles technologies de paiement peuvent contribuer à réduire les coûts des envois de fonds. Les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) dans les pays éligibles à l'APD ont atteint 335 milliards USD en 2022, un niveau analogue aux 338 milliards USD enregistrés en 2015.

Des initiatives telles que la Plateforme virtuelle d'investissement pour l'Afrique, gérée conjointement par l'OCDE et la Commission de l'Union africaine, ou la Boîte à outils des politiques relatives aux qualités de l'IDE peuvent contribuer à mobiliser des IDE et à optimiser leur qualité.

Cette édition spéciale des *Perspectives mondiales du financement du développement durable* de l'OCDE fournit aux responsables publics et aux négociateurs des éléments factuels, données et analyses essentiels pour éclairer la position de leurs pays dans la perspective de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement, et pour, *in fine*, contribuer à optimiser l'impact d'un nouveau cadre financier pour le développement. L'OCDE continuera d'aider les pays à porter à une plus grande échelle les financements à l'appui du développement durable, notamment en produisant des données et analyses robustes pour la Conférence, et au-delà.



**Mathias Cormann**

Secrétaire général de l'OCDE

# Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	5
Éditorial	7
Sigles et acronymes	10
Synthèse	12

# Sigles et acronymes

APD	aide publique au développement
BEPS	érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices
BMD	banque multilatérale de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CDN	contributions déterminées au niveau national
CNUCED	ONU commerce et développement
COP 29	29 <sup>e</sup> Conférence des Parties (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques)
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
CPI	Climate Policy Initiative
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBCF	formation brute de capital fixe
FFI	flux financiers illicites
FMI	Fonds monétaire international
G20	Groupe des Vingt
IA	intelligence artificielle
IDE	Investissements directs étrangers
IFNB	institutions financières non bancaires
INFF	cadres de financement nationaux intégrés
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
MEED	marchés émergents et économies en développement

NGFS	Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
Partenariat mondial	Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement
PEID	petits États insulaires en développement
PFR	pays à faible revenu
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRE	pays à revenu élevé
PRI	pays à revenu intermédiaire
PRITI	pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
RNB	revenu national brut
TOSSD	soutien public total au développement durable

# Synthèse

La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir à Séville en 2025, marque un moment décisif pour la communauté mondiale. À l'heure où se creusent les déficits de financement, où la pression exercée par l'endettement s'accroît, où les crises climatiques et autres défis mondiaux s'intensifient, et où il devient urgent de concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD), cette conférence offre une occasion décisive de renouveler le cadre mondial de financement, en faisant correspondre aux ambitions des solutions concrètes à la hauteur des défis de notre époque. Tandis que l'échéance de 2030 approche inexorablement, il est temps de donner un nouveau souffle aux efforts collectifs, en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté dans la transition vers un avenir durable et résilient.

L'économie mondiale fait preuve de résilience depuis la pandémie de COVID-19 : si l'on a enregistré une contraction de 3.4 % en 2020, un rebond de la croissance a permis d'atteindre 3.2 % en 2024, mais les perspectives de croissance à long terme restent médiocres, les prévisions pour 2029 s'établissant à 3.1 %, le niveau le plus faible depuis des décennies. Les pays à faible revenu (PFR) sont confrontés à une stagnation, et l'écart entre eux et les pays à revenu élevé (PRE) se creuse. Les bouleversements géopolitiques, la fragmentation des échanges et les sanctions économiques ne font qu'aggraver la situation. Malgré une hausse de 22 % des flux financiers vers les pays en développement depuis 2015, le déficit de financement des ODD a augmenté de 60 %, et les ressources restent insuffisantes pour satisfaire des besoins croissants. De plus, la hausse des taux d'intérêt et l'accroissement de la dette dans les pays en développement empêchent de réaliser des investissements critiques dans la santé, l'éducation et les objectifs climatiques.

Dans ce contexte, le rapport met en évidence **trois priorités pour les négociateurs cherchant à renouveler le cadre de financement et le plan d'action associé à Séville**, et à accélérer les progrès au regard des ODD :

1. **S'efforcer d'obtenir, lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, des résultats significatifs et politiquement réalisables.** Il est crucial de restaurer la confiance entre les nations si l'on veut atteindre un consensus sur le renouvellement du cadre de financement.
  - o **Rénover les plateformes existantes à l'appui de la coopération internationale pour le développement** de façon à promouvoir l'inclusivité et la collaboration. Les institutions héritées du milieu du XX<sup>e</sup> siècle doivent adapter leur gouvernance au nouveau contexte géoéconomique et relever les nouveaux défis de manière plus inclusive et collaborative. Le cadre renouvelé devrait mieux coordonner les actions des différentes plateformes chargées de la conception, de la mesure, du suivi et de la reddition de comptes concernant les résultats de la coopération pour le développement. Il s'agit notamment de relier les cadres de financement nationaux intégrés (INFF) aux plateformes nationales ; de clarifier et de préciser la définition de l'aide publique au développement (APD) et de renforcer la collaboration entre les instances internationales dédiées au financement du développement et le Comité d'aide au développement (CAD) ; d'encourager une participation accrue de tous les pays au Forum

international sur le soutien public total au développement durable ; ou d'utiliser le cadre de suivi actualisé du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (le Partenariat mondial) pour donner aux pays les moyens de prendre la main dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement.

- **Réaffirmer les principes fondamentaux d'efficacité de la coopération pour le développement.** La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement entend confier un rôle moteur aux pays en développement. Les principes d'efficacité établis de longue date devront donc être appliqués et suivis de manière plus rigoureuse. L'appropriation par les pays et une meilleure coordination entre les parties prenantes sont essentielles pour réduire la fragmentation des politiques des donateurs générant des coûts de transaction élevés pour les partenaires. Pour que les investissements puissent avoir un impact fort, les flux de financement doivent mieux coïncider avec les priorités de développement, et les mécanismes de coordination doivent être améliorés, y compris au sein de l'architecture de la dette souveraine. Un cadre de suivi actualisé du Partenariat mondial pourrait faire progresser l'inclusivité, la transparence et l'alignement sur les systèmes nationaux.
  - **Améliorer la cohérence des politiques au service du développement durable (CPDD).** Des acteurs tels que l'OCDE pourraient accélérer les efforts visant à améliorer la mesure des effets transnationaux des politiques publiques qui exacerbent les inégalités dans le monde, et aider les pouvoirs publics à rendre leurs politiques plus cohérentes avec l'objectif d'un développement durable sur toute la planète. La réforme des politiques budgétaires, des systèmes fiscaux et des subventions dans les pays à revenu élevé peut permettre de mieux faire coïncider les apports de financements avec les cibles des ODD et de l'Accord de Paris.
2. **Actualiser le cadre de financement lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement pour trouver le délicat équilibre qui permettra d'avancer vers un programme d'action audacieux mais pragmatique après 2025.** Depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba en 2015, la pandémie de COVID-19, le changement climatique, le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire et d'autres défis ont modifié les besoins et les priorités en matière de financement. Pour que les progrès vers la réalisation des ODD s'accélèrent, les négociateurs doivent ménager un équilibre délicat et durable entre ambition et faisabilité.
- **Mettre fin aux « cercles vicieux ».** À moins que des financements adéquats ne soient fournis pour y remédier, des évolutions négatives telles que le changement climatique, la réduction du capital humain ou l'endettement excessif s'auto-alimenteront. Le coût élevé à court terme des investissements dans l'éducation, les énergies propres ou les infrastructures est un mal nécessaire qui générera des avantages économiques à long terme et brisera ces cercles vicieux.
  - **Accélérer « l'alignement des milliers de milliards de dollars ».** Les actifs mondiaux – d'une valeur de 461 000 milliards USD en 2022 – doivent être réorientés de telle sorte qu'ils remédient aux déficits de financement des ODD. L'élimination des pratiques préjudiciables telles que les subventions aux combustibles fossiles (1 530 milliards USD en 2022), l'encouragement de la transparence financière et la réalisation de progrès vers la définition de taxonomies relatives à la durabilité peuvent favoriser des investissements à fort impact. Cibler les fuites de capitaux, comme les frais élevés pour les envois de fonds et les flux illicites, pourrait permettre de dégager des milliards de dollars chaque année. Il est crucial de réformer les banques multilatérales de développement (BMD) afin de tripler, d'ici à 2030, les prêts accordés en faveur de transitions justes et durables.
  - **Trouver de nouvelles ressources financières** et de nouveaux leviers pour la transition. Les stratégies pour une transition juste, la tarification du carbone et les réformes en faveur de la

finance verte peuvent permettre de mobiliser des ressources à l'appui des ODD tout en prenant en compte les responsabilités et besoins différenciés. Des instruments tels que les conversions de dettes en investissements écologiques ou les initiatives relatives aux océans et à la bioéconomie peuvent permettre de libérer des ressources supplémentaires. Des stratégies plus solides, que les pays se sont appropriées, peuvent montrer la voie vers la réalisation des objectifs interdépendants sans compromettre le progrès environnemental, social et économique.

3. **Renforcer le suivi du cadre qui sera défini lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement**, en vue d'améliorer la redevabilité et la transparence, grâce à des résultats attendus clairs et concrets. Ce rapport recense au moins 70 cibles et indicateurs relatifs aux ODD et pertinents pour opérer un suivi des progrès en matière de financement et adapter les stratégies.
  - **S'accorder sur des résultats attendus clairs et concrets, accompagnés de cibles et d'indicateurs bien définis.** Il est essentiel de se concentrer sur des résultats mesurables et alignés sur les ODD si l'on veut maximiser l'impact de toutes les sources de financement à l'appui du développement. Ce rapport démontre le potentiel des nouveaux indicateurs et des nouvelles mesures de sauvegarde pour rendre l'allocation des ressources plus équitable, renforcer la redevabilité et suivre efficacement les contributions à la réalisation des ODD.
  - **Encourager des engagements individualisés dans le cadre de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.** Séville ne doit pas être la fin mais le début d'un processus. Le nouveau cadre devrait s'accompagner d'un plan de mise en œuvre assorti de propositions d'actions à mener par différents acteurs tels que le CAD de l'OCDE, Finance en commun, le groupe des banques multilatérales de développement, l'Alliance mondiale des investisseurs pour le développement durable, pilotée par les Nations Unies, ou les organisations philanthropiques, entre autres. Ces actions pourraient faire l'objet d'un suivi continu et les progrès accomplis pourraient être régulièrement communiqués aux Nations Unies, avec la possibilité d'ajuster la feuille de route à mesure que les acteurs honorent leurs engagements en matière de réforme.
  - **Favoriser l'apprentissage adaptatif, avec à la clé des améliorations continues dans la façon dont le financement contribue à la réalisation des ODD et d'autres objectifs.** S'appuyant sur des processus tels que les examens nationaux volontaires (ENV) et les cadres de financement nationaux intégrés (INFF), la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement devrait faciliter la prise de décision et le renforcement des capacités fondés sur des données. Ainsi, l'amélioration des systèmes de notification et l'assistance technique en matière de capacités statistiques peuvent renforcer les efforts de suivi à l'échelle mondiale, en assurant un impact réel et en maximisant la redevabilité.



# Perspectives mondiales du financement du développement durable 2025

Vers une architecture plus résiliente et inclusive

Cette édition des *Perspectives mondiales* vise à aider les négociateurs à se préparer pour la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Séville en 2025, et qui constitue une occasion comme on en rencontre rarement de renouveler le cadre de financement mondial à l'appui des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris.

À cette fin, ce rapport produit le premier bilan complet du Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 : en s'appuyant sur les dernières données disponibles, il dresse un état des lieux de dix années de progrès – et d'échecs – au regard de cibles quantitatives et qualitatives pour les sept domaines d'intervention définis, à savoir les ressources publiques intérieures, l'entreprise et la finance privées, la coopération internationale pour le développement, le commerce, la science, la technologie et l'innovation, la dette et les problèmes systémiques.

Sur cette base, les *Perspectives* mettent en évidence des stratégies qui permettront, à Séville, de ménager un délicat équilibre entre ambition et réalisme, en améliorant les perspectives de financement du développement durable grâce à l'innovation dans le domaine des financements et de l'action publique – y compris en développant de nouveaux actifs durables –, dans le contexte du découplage de l'économie mondiale et de l'intensification des défis climatiques et sociaux.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-44625-0  
PDF ISBN 978-92-64-33380-2



9 789264 446250